

Bulletin municipal d'informations

# Naves infos

n°109  
Mai  
2021



**TRAVAUX**  
sur la commune,  
ça avance P5

**VIE DE LA COMMUNE**  
Bien gérer ses déchets  
P9

**LA VIE ÉCONOMIQUE**  
Le quatuor !  
P16

**DOSSIER**  
L'action sociale  
P17



# AGENDA

**Samedi 8 mai**

**Commémoration**

Cérémonie sans public compte tenu des raisons sanitaires.

**Vendredi 21 mai**

**Ateliers numériques**

« Découverte de l'ordinateur », salle des Saint-Martial - sur inscription de 10h à 12h

**Vendredi 28 mai**

**Ateliers numériques**

« Découverte de l'ordinateur », salle des Saint-Martial - sur inscription de 10h à 12h

**Samedi 29 mai**

**Rando Nett'**

De 9h à 13h. Départ place de l'Église

**Lundi 31 mai**

**Don du sang**

Salle des Saint-Martial de 15h30 à 19h

**Mardi 1<sup>er</sup> juin**

**Rendez-vous Infodroits**

De 14h à 16h, salle d'exposition à côté de la médiathèque - sur rendez-vous

**Vendredi 4 juin**

**Ateliers numériques**

« Découverte de l'ordinateur », salle des Saint-Martial - sur inscription de 10h à 12h

**Samedi 5 juin**

**Concert de piano**

À 19h salle du Pré Bourru

**Samedi 5 juin**

**Contrôle technique de vélo**

Place de l'église de 14h à 17h. Gratuit et sans inscription

**Vendredi 11 juin**

**Ateliers numériques**

« Approfondissement », salle des Saint-Martial - sur inscription de 10h à 12h

**Samedi 12 juin**

**Assemblée Générale électorale**

**NSL Rugby**

À 10h au Club House de Naves

**Mardi 15 juin**

**Rendez-vous Infodroits**

De 14h à 16h, salle d'exposition à côté de la médiathèque - sur rendez-vous

**Judi 17 juin**

**Conseil d'école**

À 18h à l'école

**Vendredi 18 juin**

**Ateliers numériques**

« Approfondissement », salle des Saint-Martial sur inscription de 10h à 12h

**Dimanche 20 juin**

**1<sup>er</sup> tour des élections**

Départementales et régionales

**Mercredi 23 juin**

**Assemblée Générales des Chantiers du Pays de Naves**

À 18h Salle des Saint-Martial

**Vendredi 25 juin**

**Ateliers numériques**

« Approfondissement », salle des Saint-Martial - sur inscription de 10h à 12h

**Dimanche 27 juin**

**2<sup>ème</sup> tour des élections**

Départementales et régionales

**Lundi 28 juin**

**Commission des affaires scolaires**

**Mardi 6 juillet**

**Rendez-vous Infodroits**

De 14h à 16h, salle d'exposition à côté de la médiathèque - sur rendez-vous

**Vendredi 16 Juillet**

**Concert à l'Église**

«Vox Bigarri» (Chants polyphoniques occitans)

**Mardi 20 juillet**

**Rendez-vous Infodroits**

De 14h à 16h, salle d'exposition à côté de la médiathèque - sur rendez-vous

**11 septembre**

**Comice agricole**

**Samedi 18 et dimanche 19 septembre**

**Journées du patri-  
moine**

**Permanence des élus en mairie**

**Tous les lundis**

Michel Merckx, adjoint aux affaires scolaires.

**Tous les jeudis,**

Anne-Marie Brunerie, adjointe déléguée au suivi des transitions alimentaires, énergétiques, à l'économie, aux liaisons douces et à l'organisation des services de santé

**Les samedis de 9h30 à 11h30**

régulièrement : 1 à 2 élus maire / adjoints / délégués

**Et sur rendez-vous,**

Fabienne Latour-Leyrat, Gérard Capel et Geneviève Seignolles

**Permanence de l'assistante sociale**

Uniquement sur RDV

Naves infos N°109

Mai 2021

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de la publication : Hervé Longy  
Comité de rédaction : Fabienne Latour-Leyrat

Crédit photos : les associations, Mairie de Naves

Mise en page : Com sur un Plateau  
Impression : Les Imprimeurs Corrèziens  
1200 exemplaires

## Vos adresses utiles

### Mairie

Tel : 05 55 26 60 16  
mairiedenaves@gmail.com  
www.naves19.fr  
Facebook/naves19

### Horaires d'ouverture

Lundi - mercredi - jeudi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Mardi 8h30 à 12h / mardi de 14h à 17h, uniquement sur rdv,  
Vendredi 8h30-12h et de 13h30 à 18h30. Samedi 9h à 12h.

### Agence postale communale

Lundi et jeudi 9h à 12h et de 14h à 16h30 ;  
Mardi et Mercredi 9h à 12h ;  
Vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h ;  
Samedi de 9h30 à 11h30

### Médiathèque

Tel : 05 55 26 14 01  
mediathequedenaves@gmail.com  
facebook.com/Médiathèque-de-Naves  
Horaires d'ouverture  
mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h ;  
Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h ;  
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Toute l'équipe de Naves Animations espère reporter la Foire aux vins début Juin et bien sûr reprendre les Marchés de Pays si les conditions sanitaires le permettent.

Nous serons tous très heureux de vous retrouver pour partager des moments conviviaux qui nous manquent depuis un an. Nous vous tiendrons informés dès que possible. En attendant prenez soin de vous ...

# ÉDITO

Chères Navaroises chers Navarois,

## Que voulons-nous ?

Ce numéro de printemps de Naves Infos fait un focus sur les lignes directrices du budget 2021 et sur l'action sociale.

Comment pouvons-nous répondre aux attentes des Navarois et des Navaroises ? Quels sont les investissements nécessaires pour réaliser ces projets en 2021 ? Ces questions, nous nous les sommes posées pour élaborer ce budget.

Bien évidemment, nous poursuivrons nos efforts sur l'école car nos enfants méritent une attention privilégiée particulièrement en ce moment. Je suis convaincu que l'effort sur une introduction massive de produits locaux bio et de repas équilibrés à la cantine est la garantie d'une meilleure santé. Bien entendu, le budget 2021 poursuit, assume, réoriente les engagements passés. À ce titre, je souhaiterais vous exposer quatre points :

- Le premier est la négociation d'un dédit (8 200 €) pour le contrat de fouilles signé le 27 février 2020 en vue de la création d'un musée de site.
- Le deuxième concerne le paiement (92 000 €) des travaux de rénovation de l'adduction de Soleilhavoup pour lequel une convention avait été signée en novembre 2018.
- Le troisième concerne le lotissement du Roc Bellevue. Au préalable, le chantier de fouilles (164 608 €) a été cofinancé pour un tiers par la DRAC et deux tiers par la commune. La SEM 19 est la société retenue pour la réalisation. La maquette financière prévoyait une contribution financière d'équilibre de la commune pour 59 411 € à régler sur 2021 et 2022. De plus, l'éclairage public et le goudronnage des rues de ce lotissement seront à la charge de la commune.
- Et le quatrième concerne 438 créances non recouvrées d'un montant de 64 559 € qui courent sur une période de 2002 à 2019. Sur les 5 années antérieures, elles sont au nombre de 370. Elles concernent des loyers, des factures d'eau, d'assainissement et de cantine / garderie. Des titres de recettes ont été émis, sans résultat .... En 2021, nous allons avec la trésorerie émettre des relances.

Vous êtes nombreux à nous avoir signalé que la salle des fêtes du Pré Bourru était vieillotte, que l'huile des engins des services techniques fuyait, que vous aimeriez que les objets du trésor de Tintignac restent à Naves, que le petit patrimoine soit entretenu....

Concrètement, notre commune a besoin de remettre à niveau ses équipements. La plupart des matériels sont vieillissants voire défectueux, les matériels les plus récents sont partis au syndicat du Puy des Fourches.



DR : la Montagne

La tractopelle a 20 ans, plus de 13 000 heures, elle sera remplacée.

La salle polyvalente du Pré Bourru va être totalement rénovée. Les derniers travaux datent de 1980... Différentes études engagées fin 2020 montrent son caractère énergivore, une forte présence d'amiante (sol et toiture), et une structure (charpente) défectueuse. Le plan de relance, le contrat de solidarité communal du département de la Corrèze, le FEDER Nouvelle Aquitaine participeront au financement, nous contracterons également un nouvel emprunt.

Les objets de Tintignac seront entreposés et les plus symboliques exposés dans l'espace Puyaubert. Je tiens à remercier les partenaires DRAC, Conseil départemental et le président du GAGN pour l'aide apportée.

Pour nous aider à remettre à niveau les comptes d'investissements, nous avons pris la décision d'augmenter d'un point la taxe foncière sur le bâti (TFB). La TFB était à un taux de 6.5% alors que celle des communes de même strate en Corrèze est à 19,66% avec également une base supérieure. Cette augmentation cumulée avec la réforme fiscale 2021 fera passer la TFB de 27,85% à 28,85%. Cette hausse permettra d'augmenter de 27 000 € les recettes, avec pour conséquence une augmentation d'une vingtaine d'euros pour les propriétaires.

Les remboursements des emprunts représentent une somme de 182 000 €. La baisse significative n'interviendra qu'en 2032, lorsque le bâtiment de l'hôtel de ville sera remboursé.

Nous avons fait le choix d'une gestion responsable, sans renoncer à investir !

Enfin, depuis quelques semaines, nous faisons face à des incivilités, sachez qu'avec détermination nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour les interrompre.

Au quotidien, l'équipe municipale et les employés municipaux s'engagent pour répondre aux mieux à vos attentes.

Prenez soin de vous.

Hervé Longy

## Coup d'œil dans le rétro

### Des tablettes pour l'école et la garderie !

Depuis cette année, la mairie a mis en place un nouveau système de comptabilisation des taux de présence des élèves à la cantine ainsi qu'à la garderie. Ce système a considérablement simplifié le recueil des données par l'intermédiaire de tablettes qui transitent entre l'école et la mairie. Ceci a été possible grâce à l'investissement de tous et nous tenons à remercier tout le personnel de l'école qui n'a pas hésité « à se lancer dans l'aventure », abandonnant le papier et les petites croix pour quelques clics sur la tablette. De plus, ce nouveau fonctionnement a permis à Audrey de majorer son temps de travail. Nous sommes donc très fiers de cette nouvelle avancée collective !



### Atelier piège frelon asiatique



Le printemps s'est enfin installé avec de belles journées ensoleillées. Une période idéale pour le frelon asiatique, surtout les femelles fondatrices. Ces femelles étant notamment attirées par la bière, il suffit, tout simplement, de leur donner ce qu'elles aiment, en fabriquant très facilement un piège efficace, à moindre coût. La capture des femelles fondatrices se fait dès le printemps, donc maintenant et jusqu'en juin. Il suffit d'une bouteille en plastique, d'un peu de bière, de vin blanc et d'un liquide sucré (sirop grenadine, cassis). L'un des avantages de ce mélange vin et bière est de donner un liquide alcoolisé qui repousse les abeilles, ce qui évite de les piéger elles aussi. Des ateliers ont été proposés à des adultes mais aussi avec des enfants grâce à Lucien et Roland. Ils ont été très appréciés.

### RENCONTRES & DEDICACES présente « Envies d'Ailleurs »

À l'issue de l'assemblée générale de l'association Rencontres & Dédicaces, une présentation du recueil de nouvelles a été faite à la médiathèque de Naves. Après avoir rappelé que le concours de nouvelles dont les mots de Sôseki « Tout en gravissant un chemin de montagne, voici ce que je me disais... Quand la difficulté de vivre s'intensifie, l'envie vous prend d'aller ailleurs. », a eu vingt-sept réponses. Le président de l'association a remis aux lauréats présents un recueil dans lequel figure leur histoire, fiction ou biographie. Ce qui ressort surtout, à la lecture des différents travaux reçus, c'est que cette recherche d'ailleurs est un long cheminement intérieur qui éveille en chacun de nous ses capacités de réaction, d'adaptation voire de reconstruction. C'est en cela que la capacité de résilience étudiée par B. Cyrulnik est mise à contribution, alors que ce mot est aujourd'hui bien mal usité. Les travaux du jury ont été dirigés par Hélène Jousse, lauréate du prix des lecteurs corréziens (Les mains de Louis Braille - Ed. Latès). Hélène Jousse a su écouter et aussi aider à mettre en exergue la réponse de chacune des nouvelles à la

phrase proposée pour, au final, offrir aux lecteurs un ouvrage aux histoires différentes et qui conduisent à l'introspection de chacun. Cette rencontre des auteurs d'un jour, accompagnés de l'illustrateur de la page de couverture, avec le jury et les membres de l'association s'est déroulée en présence de M. Longy, maire de Naves, de Mme Latour, Adjointe déléguée auprès des associations et de Mme Vialaneix, représentante de la Caisse du Crédit Agricole qui soutient le projet du concours de nouvelles. Ce moment d'échanges a traduit le grand Merci que nous devons à tous. Il est précisé que le recueil « Envies d'Ailleurs » peut être obtenu dans les librairies de Tulle (Chantepages, Préférences, Trarieux) et est accessible à la lecture (prêt) à la médiathèque de Naves.





## Travaux sur la commune

### Rampe d'accès

Les services techniques de la commune de Naves ont effectué, début avril, les travaux d'aménagement du chemin menant à l'aire de jeux à côté de l'EHPAD. En effet, celui-ci est désormais accessible en toute sécurité, aux personnes à mobilité réduite, notamment en fauteuil roulant.



### Des écluses pour plus de sécurité

Depuis début mars, les automobilistes circulant sur la RD58, rue des arènes, ont dû ralentir en raison de l'installation de deux écluses par les services techniques. Cette phase test s'accompagne d'un relevé des vitesses en amont du bourg. En effet, le panneau signalant le bourg est situé à l'intersection de la route de La Croix blanche, et un grand nombre d'automobilistes oubliaient de décélérer en direction du bourg et même accéléraient après le cimetière. Pour la sécurité de chacun, la municipalité propose cette expérimentation qui pourra être reproduite sur d'autres portions de route.

### Les bancs publics

Les services techniques ont fabriqué des bancs avec des troncs d'arbre, est-ce un clin d'œil à Georges Brassens, une célébration de ses 100 ans de naissance ?

Installés sur des chemins de randonnée, ces bancs peuvent certes accueillir quelques temps les amoureux débutants, mais ils vous permettront de contempler le paysage ou de faire simplement une pause.



### Colombarium

Les services techniques ont réalisé, avec minutie, une deuxième allée arborée de hêtres et de charmes d'essences locales, au colombarium du cimetière de Faugères.

### Modification simplifiée n°4 du P.L.U.

Lors du Conseil Municipal du vendredi 9 avril, il a été décidé :

- d'autoriser le Maire à prescrire par le biais d'un arrêté, la modification n°4 du P.L.U. pour permettre : En zone A (parcelle ZE n°66). les affouillements et les exhaussements du sol nécessités par des conditions techniques de construction.
- de soumettre le projet à L'Autorité Environnementale, de le notifier aux Personnes Publiques Associées (P.P.A.) et de le mettre à disposition du public.

### Nouvel adressage, pensez à faire votre changement

Le nouvel adressage étant réalisé, il faut maintenant penser à prévenir diverses administrations et organismes et actualiser votre situation auprès des entreprises qui gèrent vos contrats et abonnements. Vous pouvez déclarer, par internet et en une seule opération, le changement d'adresse à plusieurs organismes (CPAM, impôts, EDF, Pôle emploi, Caf, ...)

Pour cela allez sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Avant toute chose il faut vous munir de l'attestation que la mairie vous a transmise lors de la remise de votre numéro.

Le cas échéant vous aurez besoin aussi d'un relevé cadastral.



Un budget responsable !





## Pour quels projets ?



### Voirie rurale 115 000 €

Aménagement extérieur du centre de loisirs, voirie, concassage de gravats et régularisation de la convention de co-maîtrise 2018 des travaux de canalisation de Soleilhavoup (Puy des Fourches).



### Acquisition de matériel 125 456 €

Investissement dans des tableaux numériques et ordinateurs pour l'école, changement téléphonique et internet, achat d'une tractopelle, aménagement des cases du colombarium.



### Bâtiments communaux 191 210 €

Rénovation de l'école, restauration du retable de l'église, aménagement des vestiaires pour les équipements sportifs, démontage de la station de pompage de la Céronne.



### Éclairage public 16 500 €

Remplacer les lampes et mettre aux normes le transformateur de la rue de l'hôtel de ville.



### Tintignac 100 000 €

Aménagement du musée Puyaubert et restauration des vitrines.



### Lotissement Roc Bellevue 94 465 €

Équilibrer les comptes de la Société d'Économie Mixte (SEM) et du Reste à Réaliser (RAR) sur fouilles.



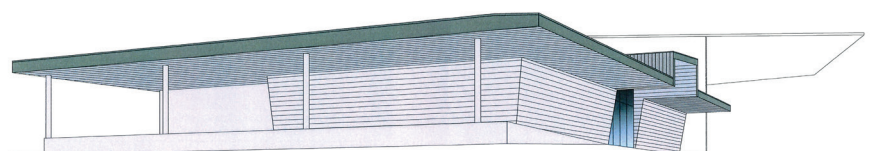
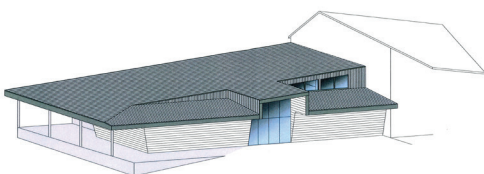
### Bike Park et parcours santé 53 000 €

Création d'un parcours santé et investissement de jeux pour les enfants.



### Salle multiactivités 800 000 € (2 tranches - 2021 : 500 000 €, 2022 : 300 000 €)

Rénovation comprenant une option terrasse (42 000 €) et intégrant le coût du désamiantage (60 000 €).



## Valoriser le patrimoine de Naves



### Tintignac

Une exposition partielle de quatre objets dans quatre vitrines dédiées, devrait reprendre dès réouverture du musée jusqu'à la fin de l'année au musée Jacques Chirac à Sarran : 2 carnyx, le casque col de cygne et le « petit cheval ».

À l'issue de cette exposition et au plus tard en mars 2022, les objets quitteront Sarran pour être exposés à Naves.

Un projet de musée dans l'enceinte de l'espace Puyaubert voit le jour. Le GAGN a déjà fait la place pour accueillir nos quatre vitrines. Après un déplacement en janvier, les Monuments Historiques ont donné leur accord : conformité des lieux avec l'accueil de nos objets, retour possible des réserves qui seront hébergées à l'étage, avec possibilité de consultation dans un endroit dédié à la conservation et aux études.

Des travaux listés et chiffrés, subventionnés par la DRAC et le Conseil départemental à 70 %, démarreront après l'été.

Au-delà des réserves au musée de Sarran, il existe aussi du mobilier à la DRAC, des produits de fouilles, des éléments sur palettes. Ce sont quelques 60 ha concernés par le site de Tintignac.

Il apparaît qu'un important travail de compilation de toutes les connaissances s'impose. L'EXISTENCE D'UNE ASSOCIATION EST ESSENTIELLE POUR CETTE TÂCHE ! La nouvelle dynamique et le retour des objets pourraient être une opportunité de recréation d'une association qui devra être reconnue par la DRAC et l'INRAP. Déjà un groupe de travail devra s'attacher à homogénéiser les données ; c'est un véritable « chantier de collections » qui devra s'ouvrir !

Nous espérons que des bonnes volontés auront à cœur de ranimer une association dont le manque se fait cruellement sentir.

### Le retable

Le retable de Naves va se refaire une beauté :

- Grâce à l'aide financière des Monuments Historiques et de la DRAC, une entreprise spécialisée va intervenir pour lutter contre les attaques d'insectes sur le retable et la balustrade.
- Une prochaine réparation devrait remettre en état le son et lumière.



### Faites un détour par la fontaine du Maugein !

Trop longtemps délaissée au grand dam des habitants du Maugein et de la commission du patrimoine, les services techniques ont nettoyé le chemin et lui ont rendu son aspect.

Elle fera également l'objet d'une restauration.



## Gérons nos déchets !

### Pourquoi un article sur les déchets ?

Tout d'abord parce que nous devrions tendre vers le zéro déchets pour protéger notre environnement. Ensuite parce que nous constatons des dysfonctionnements dans la gestion des déchets : erreurs de tri, mauvaise utilisation des différents conteneurs, dépôts sauvages. Sur ce dernier point, on constate régulièrement des dépôts d'encombrants ou de sacs poubelles sur notre territoire communal, ce qui n'est pas acceptable pour la très grande majorité des habitants, alors même que la commune dispose d'une déchetterie et que de nombreux conteneurs sont à la disposition de tous. Pratique habituelle ? Méconnaissance des règles ? Incivisme, manque d'éducation, solution de facilité ? Pour tenter de remédier à ces mauvaises pratiques, nous cherchons des solutions. Ainsi, au stade, à Soleihavoup, à Vimbelle, là où sont constatés très régulièrement des dépôts sauvages, la municipalité tente une action de prévention avec la pose d'une banderole d'information.

### Les déchets ménagers en question

#### Trier, ça sert à quoi ?

Selon la formule maintenant consacrée, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et c'est vrai !

Hélas, nous produisons tous des déchets ! Alors trier oui, c'est utile parce que les déchets qui ne vont pas dans le conteneur à ordures ménagères sont, à des degrés divers, réutilisés après recyclage.

Les déchets recyclables peuvent être transformés en de nou-

veaux objets, ce qui permet d'économiser les ressources naturelles et de maîtriser les coûts de gestion des déchets.

#### Comment trier ?

Sur le territoire de Tulle agglomération, il y a 3 sortes de conteneurs pour les déchets qui se recyclent :

=> les conteneurs à verre de couleur verte

=> les conteneurs à papier de couleur bleue

=> les conteneurs à emballages de couleur jaune, installés maintenant en grand nombre sur le territoire communal

#### Bon à savoir : les capsules et bouchons vont dans le conteneur jaune.

Il est conseillé de déposer les emballages en vrac dans le conteneur jaune pour économiser les sacs jaunes.

Tous les emballages pourront être recyclés à l'horizon 2022. Les emballages étant nettoyés en usine, n'ont pas à être lavés avant dépôt mais bien vidés.

Il ne faut surtout pas y déposer d'autres déchets, comme par exemple des sacs noirs à ordures ménagères et des encombrants car ils devront être triés à nouveau au centre de recueil des sacs jaunes, et la part non recyclable sera réexpédiée pour être traitée en ordures ménagères, ce qui génère un surcoût non négligeable et dégrade les conditions de travail du personnel de tri.



### Valorisons nos déchets végétaux

Les déchets restants, déposés dans les conteneurs à ordures ménagères, sont brûlés dans l'usine de valorisation énergétique de Rosiers d'Egletons.

Or, il y reste encore beaucoup d'éléments valorisables et notamment les déchets dits « de table », c'est-à-dire les épluchures des fruits et légumes et les restes de l'assiette ainsi que le marc de café, le thé et les tisanes. Ces déchets pèsent lourd dans notre poubelle et constituent par conséquent un coût important pour la collectivité, car la rémunération de l'usine d'incinération est calculée à la tonne (105,00€/tonne cette année !), alors même que les déchets végétaux sont constitués jusqu'à 90%... d'eau ! et qu'ils peuvent être très utiles dans nos potagers !

Dans notre commune, de nombreux habitants possèdent un jardin et pratiquent le compostage, mais pas tous.

C'est pourquoi la municipalité, soucieuse d'impulser, à son niveau, les projets qui vont dans le sens de la préservation des ressources et du climat, souhaiterait mettre à disposition des habitants du centre-bourg un composteur collectif. Le compost en résultant a déjà trouvé sa destination dans le cadre des jardins partagés.

#### Jointes au présent numéro :

**Le guide pratique du tri et la règlette de Tulle Agglomération.**



### Comment traiter les déchets verts ?

- La tonte dite « mulching » permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

- La tonte du gazon mais aussi les feuilles mortes ou le broyat de branchage (pour ce dernier, éviter le printemps) peuvent servir au paillage des plates bandes fleuries, des arbres fruitiers ou du potager.

- Les déchets de haie broyés peuvent alimenter le composteur en complément des déchets humides de la cuisine, pailler et aussi couvrir les chemins pour éviter poussière, boue et érosion.

- Le stockage des feuilles mortes à l'automne peut alimenter le composteur ou le pailler.

- Dans le composteur individuel ou collectif, les tontes de pelouses et feuillages peuvent être mélangées aux restes de repas et aux épluchures de légumes. Un équilibre est recherché en mêlant déchets humides (azote) et déchets secs (carbone). Feuilles mortes ou broyats sont les bienvenus .

- Enfin, si vous ne pouvez utiliser vos déchets verts au jardin, ils peuvent être déposés à la déchetterie de la Coutausse. Ils sont broyés et compostés à la plate-forme de compostage de Tulle agglo.



### Bon à savoir

On peut acheter son composteur sur le site de Tulle agglo.  
On le récupère à la déchetterie de la Coutausse.

### Le compostage

Il permet de diminuer la quantité des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).

Les déchets organiques constituent 30% de la poubelle noire (OMR), sachant que la production moyenne d'ordures ménagères est de 88 kg par habitant et par an.

Composter nos déchets organiques de cuisine et de jardin est une alternative naturelle aux engrais chimiques en permettant d'obtenir un fertilisant 100% naturel riche en humus bénéfique pour le sol et les plantes.

Il peut être réalisé chez vous dans le jardin ou dans un lombricomposteur, ou dans un composteur collectif mis en place sur votre commune.

### Le brûlage à l'air libre des déchets verts , c'est interdit !

Outre les troubles du voisinage (odeurs et fumée) et les risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.

Pour vous accompagner dans cette démarche autant citoyenne, qu'économique et écologique :

- Tulle agglo, [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)
- Anne-Marie Brunerie, adjointe au maire aux transitions.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**50 KG**  
DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS  
ÉMETTENT AUTANT  
DE PARTICULES QUE  
**9 800 KM**  
PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL  
RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE,  
**37 900 KM**  
POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE  
**48 000 DÉCÈS**  
PRÉMATURÉS PAR AN  
**DONT 1900**  
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE  
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION  
DE L'AIR PAR  
**LES PARTICULES**  
**FINES PM 2,5.**

(Étude Santé Publique France - 2016)



## Cimetière végétalisé et fleurissement, tout le monde y gagne !

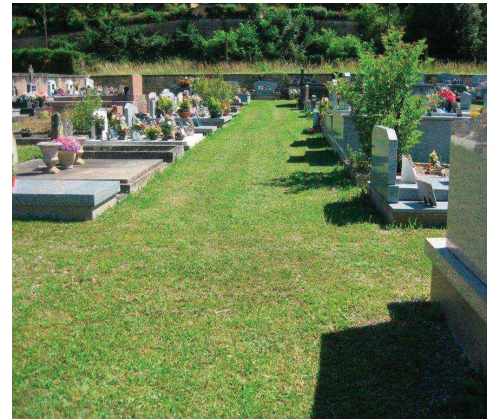
Vos cimetières vont prendre un nouveau look. En effet, les allées vont être végétalisées et l'entretien se fera sans aucun pesticide.

Et ceci :

- Pour redonner sa place au végétal et embellir ce lieu de mémoire en conservant un espace vert plus propice au recueillement,
- Pour préserver la santé des jardiniers et des usagers,
- Pour préserver la qualité de l'eau et de notre environnement.

Pour une réussite de ce projet, il convient de laisser passer l'été surtout s'il doit être caniculaire et de n'envisager l'engazonnement des allées qu'à l'automne.

Par ailleurs, dans un but écologique, pour éviter des arrosages, dans les différents massifs existants, dans les bacs du cimetière et des allées communales, le fleurissement de la commune a été revu afin de privilégier des plantes vivaces, durables plutôt que des plantes bisannuelles. Le paillage est privilégié pour conserver l'humidité des sols, les bâches sont supprimées sur les massifs. Tout ceci est possible grâce au travail de nos jardiniers espaces verts des services techniques .



### Attention aux arnaques !

Les appels téléphoniques frauduleux liés à vos branchements et commande de la fibre avec votre opérateur historique sont nombreux. Pour preuve, en mars 2021, trois foyers à Naves étaient victimes de cette arnaque.

Vous êtes démarchés sur votre ligne téléphonique par "le service maintenance" d'Orange, un numéro commençant par "01 89 00" et les 4 derniers chiffres qui varient et étrangement, ils vous donnent des informations justes sur vos problèmes de connexion. Pour remédier à vos problèmes de connexion, vous devez composer un numéro de téléphone commençant par "0025 72 25" puis 5 autres chiffres qui changent régulièrement.

Un numéro de téléphone débutant par "00" est un numéro hors France et dans ce cas- là, au Burundi. Finalement, votre facture téléphonique est élevée, non remboursée et vos problèmes non résolus. Soyez vigilants, alertez vos proches sur ces arnaques.

### Dégradations volontaires dans l'espace scolaire

Jeux stupides d'adolescents... Actes d'incivilité... Comment pouvons-nous qualifier les faits constatés à l'école ces derniers temps ?

Tout d'abord la liste :

- des porte-manteaux arrachés à l'entrée de la garderie, d'autres à l'entrée de la classe de CP avec prime les dessins des élèves décollés et jetés au sol,
- des feux allumés au sol dont un devant la cantine et l'autre sur le terrain de basket,
- des dalles en béton cassées mises çà et là dans l'espace des jeux collectifs.

### Que faut-il faire ?

Au premier trimestre, nous avons déjà eu une intrusion dans la salle de l'aide aux devoirs avec les tables et les chaises renversées, une règle cassée. Pris sur le fait, les coupables n'avaient pas eu le temps d'en faire plus. A l'époque, leur faire ranger et nettoyer la salle, leur faire « la morale » et prévenir leurs parents nous avaient paru suffisant.

Il semblerait que non !

Nous rappelons donc à tous que l'enceinte scolaire est interdite à toute personne étrangère au service, que les espaces laissés accessibles (city stade, terrain de basket,...) doivent rester propres et en bon état, dans l'intérêt même de leurs utilisateurs.

Nous comptons enfin surtout sur les parents pour rappeler à leurs enfants le respect dû au bien public et leur responsabilité qui est engagée en cas de dégradation volontaire.

On vous l'annonce...



**L'aide aux devoirs, un service apprécié**

Sollicitée par les parents d'élèves, l'aide aux devoirs a été remise en place le 14 septembre 2020 par la nouvelle municipalité. Luna Charbonnel, volontaire du service civique, assure cet accompagnement des élèves du primaire, quatre fois par semaine de 17h à 18h depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020. En moyenne, une douzaine d'enfants sont présents tous les soirs avec des fidèles et un roulement pour certains qui dépend de l'heure d'arrivée de leurs parents.

Ce service aux parents est gratuit, dans l'enceinte de l'école et sur inscription auprès du personnel communal.

Luna Charbonnel explique son rôle auprès des élèves, répartis par classe dans la salle dédiée : explication des consignes, lecture d'une leçon, aide à la compréhension, récitation d'une leçon ou d'un poème, dictée de mots ou de calculs. Elle indique que les enfants s'entraident et acquièrent petit à petit une certaine autonomie en présence de leurs camarades. « Parfois les enfants

commencent leurs devoirs dans la cour », témoigne Luna qui concède que « pour certains la motivation est plus complexe. Mais pour les parents ce service est très utile et permet une fois à la maison, de passer du temps en famille, sans contrainte ». Cette expérience conforte Luna dans son choix d'intégrer une école à partir de septembre prochain afin d'obtenir le CAP petite enfance. La mission de Luna Charbonnel s'est terminée le 30 avril. Merci pour son engagement auprès des enfants.

À compter du 3 mai, Dorinelle Maigne la remplace. Nous lui souhaitons la bienvenue.

**Territoire Bio engagé !**

**Naves : 1 Épi et 3 Fourchettes**

Dans le numéro précédent, Naves obtenait le label « Territoire Bio Engagé » qui l'avait récompensé pour sa surface en bio. Depuis mars 2021, Naves est doublement titrée, également pour son approvisionnement bio dans la restauration scolaire. Depuis septembre 2020, les efforts portés dans la restauration collective ont permis d'obtenir le niveau le plus élevé de « trois fourchettes » ainsi que la distinction produits issus du Sud Ouest. Naves est la seule commune de Corrèze à obtenir la double distinction. Elle est surtout la seule commune de Nouvelle Aquitaine à introduire plus de 60% de produits bios dans sa cantine !

Aujourd'hui, la part des produits bio représente 62% des achats de denrées alimentaires, celle des produits locaux 19%, et 5% de produits sont labellisés «pêche durable ». Plus de 8 produits sur 10 bénéficient des signes officiels d'indentification de la qualité et de l'origine (SIQO) et plus de la moitié de nos produits sont locaux !

L'adhésion et le travail des agents du service restauration de la commune avec l'appui de Tulle Agglo, la Chambre d'agriculture de la Corrèze et Interbio Nouvelle Aquitaine ont permis l'accès de nos élèves à une

diversité alimentaire et à de nouvelles saveurs. Le coût des denrées a globalement augmenté de 10%. Certains pourraient s'interroger sur le prix payé par les familles, il est resté identique à 2.1 €/repas.

À l'instar de la commune de Mouans Sartoux dans laquelle plus de 10 ans d'introduction de produits bio dans les cantines municipales, montrent un effet positif sur la santé globale des Mouansois, nous sommes convaincus d'être sur la bonne voie.



## Centrales Villageoises, un projet sur les rails

Le projet de Centrales Villageoises avance. Le 30 janvier dernier l'association de préfiguration de la future société a été créée avec plus de 30 personnes présentes. Depuis, de nombreuses choses se sont passées. Les rencontres avec des partenaires institutionnels (Tulle Agglo, Région Nouvelle-Aquitaine, communes intéressées...), associatifs (Association des Centrales Villageoises, Cirena, Urscop, ...), installateurs, autres sociétés citoyennes ont été nombreuses et fructueuses. Sans oublier les réunions internes des groupes de travail et du Conseil d'administration.

### La transition énergétique comme objectif commun.

Nous avons souhaité rejoindre le réseau des Centrales Villageoises, existant depuis plus de 10 ans maintenant et reconnu pour son sérieux. Notre candidature, après un oral de plus de 2h a été acceptée, nous serons donc la 54ème Centrales Villageoises de France et la première en Nouvelle-Aquitaine. Aidées et soutenues par les politiques de tous bords, sans parti pris idéologique malvenu, les Centrales Villageoises, sociétés citoyennes présentes sur tout le territoire national, ont pris leur part dans le respect des engagements climatiques mondiaux (accord de Paris sur le climat), nationaux (Loi relative à la transition écologique pour la croissance verte) et communautaires (PCAET Plan Climat-Air-Energie Territorial). Cette responsabilité nous anime, nous prendrons notre modeste part dans ces engagements et c'est ensemble que nous y parviendrons.

### Énergies Cœur de Corrèze – Centrales Villageoises

Lors de la création de l'association, nous avons acté le nom provisoire « Centrales Villageoises Navaroises » le temps de la recherche d'un nouveau nom plus ancré dans notre territoire d'action que sont les communes de Tulle Agglo. Le Conseil d'administration du 8 mars a choisi « Énergies Cœur de Corrèze – Centrales Villageoises », ce qui nous a permis de lancer la production de supports de communication.

### Faire connaître notre projet

Initié par la municipalité, nous avons souhaité faire de ce projet, un projet citoyen. Nous sommes nombreux à nous en être emparé et à en avoir parlé autour de nous. Au moment d'écrire ces lignes, 87 personnes ont manifesté leur intérêt pour notre démarche (plus des 3/4 de Naves), 56 personnes ont déjà indiqué vouloir investir dans des parts sociales pour un montant de 39 150 €.

Il est désormais temps d'accentuer la communication. Le projet a été présenté à l'agglo en commission de la transition écologique et énergétique et dans plusieurs communes de l'agglo. En collaboration avec Tulle Agglo, nous avons réalisé une plaquette de présentation disponible en ligne (Voir QR Code), ou directement à la mairie. Elle vient d'être adressée à l'ensemble des maires de l'agglo. N'hésitez pas à venir à la mairie pour vous procurer la plaquette.

### Des objectifs ambitieux

Nous avons l'ambition de réaliser 6 ou 7 centrales photovoltaïques sur le territoire. Pour cela, nous avons revu notre objectif de prise de parts sociales à la hausse, 100 000 € de parts sociales permettraient d'atteindre ce but, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME. Des toitures, publiques comme privées, sont déjà identifiées, à Naves pour la plupart. Nous avons déjà lancé des premières études sur certaines. D'autres municipalités et particuliers d'autres communes nous sollicitent pour étudier leurs toits, preuve de l'intérêt suscité par notre projet.

### Rejoignez-nous, faites-vous une place au soleil

Vous souhaitez participer à la transition énergétique sur notre territoire, à un projet coopératif avec d'autres citoyens, vous souhaitez investir dans des parts sociales de la future société citoyenne ? Faites-le nous savoir, contactez-nous par courrier, par mail, sur notre site ou notre page Facebook.



#### Courrier :

Énergies Cœur de Corrèze  
Centrales Villageoises  
Mairie de Naves  
1 rue de l'Hôtel de Ville  
19460 Naves

#### Mail :

coeurdecorreze@centralesvillageoises.fr

#### Site

coeurdecorreze.centralesvillageoises.fr

#### Facebook

@EnergiesCoeurDeCorreze

## Centrales Villageoises, des questions et réponses

### Le photovoltaïque en questions...

Il y a une vingtaine d'années le photovoltaïque inquiétait et de nombreuses questions, légitimes à l'époque, se posaient. Aujourd'hui cette technologie qui ne cesse de progresser et de se développer partout dans le monde est encouragée par tous les traités internationaux. Le gouvernement actuel a fixé, en 2018, dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, un objectif très ambitieux de développement du photovoltaïque sur lequel nous sommes très en retard.

Toutes les questions suivantes sont développées dans la plaquette (voir QR code).

#### Quelle est la durée de vie des panneaux photovoltaïques ?

25 ans minimum.

#### Les panneaux photovoltaïques sont-ils recyclables ?

Oui, de 94 à 99 % selon les modèles.

#### En combien de temps les panneaux photovoltaïques remboursent-ils leur dette énergétique ?

Moins de 2 ans et demi, moins d'un an pour les dernières générations.

#### Les panneaux émettent-ils du CO2 ?

Uniquement lors de la fabrication et du recyclage, ils n'en émettent pas lors de la production électrique.

#### L'énergie solaire coûte-t-elle chère ?

Le coût du solaire a baissé de 82 % depuis 2010 quand le coût de technologies plus anciennes augmente.



LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE  
pour la  
CROISSANCE  
VERTE

La loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte promulguée en 2015 prévoit un développement important des énergies renouvelables dans le mix électrique français. De 21,5 % en 2019, cette loi fixe un objectif de 40 % de la production d'électricité d'origine renouvelable en 2030 (Loi n°2015-992-17 août 2015).





## Des projets éco-solidaires



Ces 3 projets ont pour but d'échanger, de partager et de passer des moments conviviaux dans un esprit de solidarité.



### 3 projets éco-solidaires aboutis

- Une haie fruitière et fleurie à la zone de l'étang, a été réalisée par un travail collectif des services techniques, des stagiaires du lycée agricole, des jardiniers du puy Mezier et grâce à des dons de particuliers, des croqueurs de pommes et de l'association du puy Mezier.
- Un potager solidaire aux Bruyères ayant pour concept, le don de plants, l'échange de méthodes de jardinage et un travail collectif aboutira au partage de la récolte de légumes et fruits frais entre les volontaires.
- Un jardin partagé intergénérationnel au centre de loisirs de Lestrade a fait la joie des enfants lors d'un moment d'échange avec plusieurs bénévoles.

### La Rando Nett' de Naves une première !

Les beaux jours arrivant et, croisons les doigts, le déconfinement, ce serait le moment idéal de refaire une petite beauté à notre commune. C'est pourquoi nous vous convions à une opération éco solidaire, de nettoyage des voies publiques de la commune.

Nous recherchons des bonnes volontés pour contribuer à cette action :  
Repérage des zones impactées et/ou participation au ramassage.

**Cette opération aura lieu le samedi 29 mai de 9h à 13h.**

Les bénévoles verront leurs efforts récompensés par un casse-croûte convivial.

Inscrivez-vous et faites vos retours à Pierre-Jean Pommet à : [mairiedenaves@gmail.com](mailto:mairiedenaves@gmail.com).







## Centre équestre de Naves

C'est avec l'arrivée du printemps que l'EPLFPA Edgard PISANI a accueilli Elodie Lehoux. Titulaire du BP JEPS mention équitation Mme Lehoux est la nouvelle responsable du centre équestre et monitrice. Installée depuis peu en Corrèze, elle a rejoint l'équipe pédagogique afin de développer l'activité d'enseignement de l'équitation, proposer des pensions (prés, box) et des séances de travail du cheval. L'EPLFPA Edgard PISANI comprenant le lycée d'enseignement général technologique et professionnel agricole Edgard Pisani, le CFPPA de Tulle Naves et l'antenne du CDFAA de Brive Voutezac accueille de nombreux apprenants dans la filière hippique en proposant les formations suivantes de la 3ème au CAPA Palefrenier soigneur, en passant par le BTSA Productions animales et Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole. Le centre équestre sert de lieu d'apprentissage et de support pédagogique aux apprenants. Depuis le 1<sup>er</sup> Mars les lieux sont réouverts au public en proposant diverses activités liées au cheval. L'enseignement est mis en avant en accueillant tous les publics à partir de 12 ans, du cavalier débutant à confirmé. Elodie vous accueille du mardi au samedi de 08h30 à 18h30. Rens : 06.89.65.14.75  
Mail : [centre.equestre-naves@educagri.fr](mailto:centre.equestre-naves@educagri.fr)

## Corrèze Guêpes et frelons

Depuis le 1<sup>er</sup> Avril, Aurélien Le Maguet, à 44 ans, a créé son entreprise Corrèze Guêpes Frelons. Ce fonctionnaire, passionné d'apiculture avec une vingtaine de ruches, s'est vite retrouvé confronté à la problématique du frelon asiatique. « J'ai été sollicité de plus en plus souvent pour détruire les nids » explique-t-il, mais n'étant pas professionnel, je n'avais pas accès à certains produits. Un numéro siret est indispensable pour acheter des produits pour la 3D (Désinfection Désinsectisation Dératisation) ». C'est donc chose faite. « J'ai suivi en mars une formation sur Limoges et me suis approvisionné en traitements experts ». Aurélien propose deux types de traitement utilisés selon les cas et emplacements des nids. La perméthrine produit non naturel mais très puissant et le pyrèthre, produit à base de plantes naturelles. Il s'est également équipé d'une perche de 20 mètres avec une caméra pour définir le lieu exact du nid et agir au plus près. Aurélien exerce sur la Corrèze et intervient 7 jours sur 7. Et ces années avec le réchauffement climatique, les nids sont nombreux. « Rien que sur Naves, entre le Bois Foirail et la Geneste, nous avons déjà retiré 5 nids dont un de plus d'1 mètre de hauteur ». Et mieux vaut dans ce domaine faire appel à un professionnel pour ne prendre aucun risque. Rens : 07 56 87 77 08 - mail : [correzeguepesfrelons@gmail.com](mailto:correzeguepesfrelons@gmail.com)



## L'Oustal attend la réouverture avec impatience



Salarié à l'Oustal depuis plus de 20 ans, Guy Massoubre a repris l'établissement en 2008. Navarois d'origine, il anime l'hôtel de 10 chambres autour du restaurant dans une ambiance conviviale, chaleureuse où les gens aiment se retrouver. C'est ainsi qu'entre 2010 et 2017, toutes les chambres ont été entièrement rénovées du sol au plafond avec l'ajout de climatisation. « Nous

proposons une cuisine traditionnelle, explique Guy en travaillant avec des produits frais et locaux ». Si habituellement l'établissement compte 5 salariés, la crise de la Covid n'a pas épargné L'Oustal où un salarié à plein temps et un autre à mi-temps ont maintenu l'activité. « Nous sommes restés ouverts pour la partie hôtellerie durant le premier confinement », explique Guy, « mais il n'y avait pas grand monde. À partir de mai, nous avons proposé une restauration à emporter le midi et le soir pour les entreprises navaroises comme le Crédit Agricole, les agriculteurs du Pays vert, les salariés du bâtiment ou encore les habitants ». Et si l'été, de nouveaux touristes restent, comme il y a quelques années, une semaine pour découvrir la Corrèze, le second confinement a imposé une baisse de fréquentation. « Nous avons, vaille que vaille, sauvé les meubles », confie Guy qui ne voit pas grand monde sur le troisième confinement. Mais toujours optimiste, il prépare avec impatience la réouverture, « ne serait-ce que pour les ouvriers et puis on ouvrira dès que possible nos deux terrasses. Alors pour ceux qui rêvent d'un verre en terrasse, l'Oustal sera prêt à vous accueillir. L'Oustal remercie les personnes pour leur soutien en prenant des plats à emporter pendant cette période difficile.

## Hélène Stricker se prépare pour les marchés

Passionnée de mercerie et de tricot, Hélène Stricker a créé sa micro-entreprise en 2015. Elle propose sur les étals de marchés un large choix de mercerie, de laines, aiguilles, crochets et propose aussi ses créations en tricotage. Cette passion, Hélène l'a depuis toujours. En effet, elle a travaillé dans un magasin de laine dans le Trech avant qu'il ne ferme. Puis, elle a été accompagnée par Airelles et a suivi des formations à la Chambre de Métiers durant un an avant d'ouvrir son entreprise. Si le confinement l'empêche pour l'heure d'exercer, Hélène profite de ce temps imposé pour laisser libre cours à sa créativité en confectionnant des produits pour les enfants : châles, chaussons, manteaux, etc. Espérant que les restrictions lui permettront de revenir sur les marchés, vous pourrez la retrouver à Tulle, les mercredis et samedis à la Cathédrale, le dimanche matin à Seilhac, les lundis au Lonzac. Hélène recherche de nouveaux marchés artisanaux. Rens : Facebook/HélèneLaine





## Tout savoir sur l'action sociale

### Toutes les actions sociales sont soumises au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Présidé par le maire, le CCAS est géré par Geneviève Seignolles, adjointe aux affaires sociales, à la lutte contre l'isolement, à la solidarité et au CCAS.

Assister et soutenir les populations concernées, telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées, le CCAS peut être amené à gérer des demandes d'aide sociale.

Ses membres sont constitués de 7 élus dont le maire et 6 personnes nommées qui représentent des associations à caractère social ou qui s'intéressent à l'action sociale.

Deux réunions se sont tenues les 6 octobre 2020 et 16 mars 2021.

Pour son fonctionnement, la commune lui attribue une subvention de 10 000 € renouvelée lors du vote du budget le 9 avril dernier.

Ce budget permet d'accompagner financièrement les personnes les plus en difficulté, de proposer des colis de Noël aux personnes de plus de 75 ans. Habituellement, le CCAS participe au repas de Noël organisé par l'association « Les Amis de la Vignotte », malheureusement annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire. Plusieurs actions ont été proposées dont la création d'une cellule de lutte contre l'isolement, un questionnaire sur les maisons partagées, la signature d'une charte avec l'association France Alzheimer Corrèze et

d'une convention avec Infodroits, des ateliers numériques avec les Bains Douches Numériques de Tulle. Une réflexion est en cours sur une aide en faveur des jeunes pour financer en partie le permis de conduire.



### Les membres du Conseil d'administration du CCAS

#### Membres élus :

Hervé Longy (président), Geneviève Seignolles, Christiane Arnoult, Claudine Heiderich, Pierre-Jean Pommet, Clément Vernédal, Nathalie Valette.

#### Membres désignés :

Simone Bruel, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales ;

René Bardet, représentant des associations de retraités ;

Odile Delbègue, représentant l'Association Départementale d'Amis et de Parents de Personnes Handicapées mentales de la Corrèze ;

Jocelyne Pèbre et Marie-Claire Boucherat, intéressées par l'action sociale ;

Marie Merckx, représentant une association du domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

### Registre des personnes vulnérables et isolées

En octobre 2020, la Préfète de la Corrèze a adressé à la mairie un courrier demandant de mettre en place un registre nominatif permettant de recenser les personnes vulnérables et isolées sur la commune (conformément à la loi N° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap).

La constitution de ce registre nominatif est une obligation légale et ses données restent confidentielles. Il peut servir en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, en cas de crise sanitaire comme présentement (COVID-19).

80 personnes ont demandé leur inscription. La radiation ou l'inscription au registre communal peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite auprès du maire.

## SSIAD du canton de Naves secteur de Tulle campagne nord

Geneviève Seignolles et Anne-Marie Brunerie ont été désignées lors du conseil municipal du 10 juillet 2020, déléguées de l'instance. L'instance, présidée par Emilie Boucheteil, accompagne les personnes de plus de 60 ans et/ou handicapé(e)s qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives. Elle réalise des ateliers d'animation et de prévention, coordonne et propose des solutions individualisées et adaptées à la perte d'autonomie. Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), porté par l'instance et basé à Saint-Hilaire-Peyroux, apporte une aide spécifique à domicile pour accomplir les actes de la vie quotidienne, sur prescription médicale obligatoire.

Située en mairie de Saint-Mexant, vous pouvez contacter l'instance au 05.55.29.90.97



## Soutien aux aides-soignants



Les aides-soignants du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de notre canton ont interpellé les élus, les malades et leurs familles,... quant aux décisions nationales qui oublient les SSIAD du privé pour la prime « Grand âge ». De même, les accords de revalorisation de salaire avec le « Ségur de la santé » oublient les aides-soignants qui exercent à domicile. Au total, c'est un manque à gagner de 300€ net/mois !

Les conséquences sont déjà là au sein du SSIAD de Saint-Hilaire-Peyroux : difficulté à recruter, risque de démission pour aller vers des structures incluant ces augmentations avec des horaires plus faciles et refus de patient supplémentaire par manque de personnel. Restons mobilisés pour défendre ces services indispensables qui accompagnent les personnes fragiles et leur permettent de rester à domicile le plus longtemps possible.

<https://www.facebook.com/SSIAD19>

## Infodroits

Vous avez une question juridique qui concerne la famille, le travail, le logement ou encore les contrats (assurance, vente, location, crédits...), la procédure (aide juridictionnelle, saisie, huissier...), le droit public (permis de construire...), Infodroits vous propose une information juridique gratuite. La permanence a lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de 14h à 16h, à la salle d'exposition de Naves (à côté de la médiathèque) uniquement sur rendez-vous au 05.56.45.25.21.

Le calendrier des permanences est fixé pour l'année.

**InfoDroits**  
INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

Vous avez des questions juridiques sur :

- Famille** : mariage, divorce, pension alimentaire, héritage, ...
- Travail** : conditions de travail, démission, licenciement, ...
- Logement** : bail, état des lieux, caution, dépôt de garantie, expulsion, ...
- Contrats** : assurances, ventes, location, crédits, consommations, ...
- Droit public** : responsabilité, permis de construire, ...
- Procédures** : aide juridictionnelle, saisie, huissier, titre de séjour, ...

Permanence juridique GRATUITE sur simple rendez-vous au 05.56.45.25.21

2021 / 2022		
Salle d'exposition de Naves (à côté de la médiathèque)		
Avril	06/04 de 14h à 16h	20/04 de 14h à 16h
Mai	04/05 de 14h à 16h	18/05 de 14h à 16h
Juin	01/06 de 14h à 16h	15/06 de 14h à 16h
Juillet	06/07 de 14h à 16h	20/07 de 14h à 16h
Septembre	07/09 de 14h à 16h	21/09 de 14h à 16h
Octobre	05/10 de 14h à 16h	19/10 de 14h à 16h
Novembre	02/11 de 14h à 16h	16/11 de 14h à 16h
Décembre	07/12 de 14h à 16h	
Janvier	04/01 de 14h à 16h	18/01 de 14h à 16h
Février	01/02 de 14h à 16h	15/02 de 14h à 16h
Mars	01/03 de 14h à 16h	15/03 de 14h à 16h
Avril	05/04 de 14h à 16h	19/04 de 14h à 16h



## Ateliers numériques

Les Bains Douches Numériques de Tulle se déplacent à Naves pour vous proposer deux ateliers au choix suivant votre niveau de connaissance de votre ordinateur et de la navigation sur Internet. La première session aura lieu le 21 mai pour l'atelier « découverte » et le 11 juin pour l'atelier « approfondissement » de 10h à 12h, salle des Saint-Martial. L'atelier de 2h au tarif de 5 € par participant est limité à 6 personnes par session. **Inscrivez-vous dès maintenant en remplissant le document en dernière page de ce magazine.**



## Charte « ville aidante » avec l'association France Alzheimer Corrèze



Ayant informé le conseil municipal en date du 2 octobre 2020, le maire de Naves a signé la charte « ville aidante » avec l'association Alzheimer Corrèze, en présence de son référent local, Jean-Michel Leymarie et de Geneviève Seignolles, adjointe aux affaires sociales.

Vous êtes touchés par cette maladie, malade ou aidant, vous pouvez vous faire accompagner par l'association. Celle-ci propose des entretiens individuels, des groupes de parole, une formation aux aidants familiaux, des

cafés mémoire ou papotage, des activités comme la médiation artistique, des ateliers mémoire, de la sophrologie et aussi des séjours vacances, des cinés débats, une halte répit pour les aidants.

Une conférence sera organisée à Naves au cours du deuxième semestre 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

**Pour vous faire connaître, vous pouvez contacter soit la mairie, soit l'association au 05.55.17.70.76 ou par mail [france-alzheimer.correze@wanadoo.fr](mailto:france-alzheimer.correze@wanadoo.fr).**

## Questionnaire Maison partagée

Le CCAS s'interrogeant sur l'utilité de construire des logements sociaux de type « Maison partagée », a initié une enquête destinée aux personnes de plus de 60 ans de Naves.

La maison partagée est une petite unité de vie qui permet de faire cohabiter de manière autonome des personnes âgées dans le but d'offrir une bonne conjugaison d'espaces privés et d'espaces collectifs fonctionnels, confortables et adaptés aux normes d'accessibilité.

816 questionnaires ont été distribués en novembre 2020 avec un retour jusqu'en janvier 2021 de 91 réponses. Voici vos principaux critères retenus pour ces logements sociaux :

### Quel type de logement, où et pourquoi ?

52 personnes optent pour une maison de type T2 (1 chambre) et 35 personnes pour un T3 (2 chambres) à proximité du bourg avec le souhait de rester sur sa commune et dans le but de retarder l'entrée en institution telle EHPAD.

### Habitat adapté

Extérieur : jardin et espaces verts privatifs et terrasse  
Intérieur : placards de rangements, volets roulants électriques, chemin lumineux antichute, siège de douche et barre de maintien.

### Accompagnement au quotidien

Commerces de proximité (boulangerie, épicerie, pharmacie...)  
Personnel de santé  
Activités manuelles et culturelles collectives.

Les personnes qui souhaitent accéder au résultat complet peuvent le consulter en mairie.

À la suite de ce retour encourageant et la nécessité de proposer des logements de ce type sur la commune, les élus ont engagé une recherche de promoteurs spécialisés sur ce type de construction et d'aménagement. Un ensemble de 6 à 8 maisons pourrait être construit dans le bourg entre l'EHPAD et Carrefour express.

Une présentation sera faite en réunion publique lorsque la situation sanitaire le permettra.

## Rendez-vous sociaux

De juillet au 31 décembre 2020, Geneviève Seignolles, adjointe aux affaires sociales, a accompagné 22 personnes de la commune pour une aide administrative et sociale. Ce service fonctionne souvent avec l'assistante sociale, présente sur rendez-vous à la mairie. De plus, elle a pu orienter certaines personnes vers des associations caritatives.

Des personnes ont pu bénéficier d'une aide administrative afin de faire valoir des droits qu'elles ignoraient.

Le CCAS a accordé pour cette période 300 € de chèques alimentaires et 100 € de chèques énergie. Toute personne de la commune ayant connaissance, pour elle-même ou un proche, de difficultés particulières peut s'adresser à l'un des membres du CCAS ou à la mairie.

## Lutte contre l'isolement

La municipalité de Naves souhaite lutter contre l'isolement et, à ce titre, a recensé des élus et des citoyens bénévoles navarois. S'appuyant sur un dispositif existant, Bavard'âge, animé par Laëtitia Charbonnel, de l'instance de coordination de l'autonomie, la cellule s'est réunie pour la première fois le samedi 20 mars 2021. Inédit selon Laëtitia Charbonnel, dix bénévoles ont répondu favorablement à cette initiative. L'animatrice a rencontré individuellement chacun des bénévoles

le 30 mars afin de déterminer leurs centres d'intérêt. Une formation collective obligatoire sur une journée aura lieu avant une première rencontre chez la personne isolée. Le but est de partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes... La fréquence des visites est au choix du bénévole, hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle.

Alors si vous souhaitez être bénévole, contactez la mairie au 05.55.26.60.16. **Si vous souhaitez bénéficier d'une visite de bénévole, contactez Laëtitia Charbonnel de l'instance de coordination de l'autonomie au 05.55.29.90.97.**



## Le Transport à la demande (TAD) agglo, c'est quoi ?

Cette ligne spéciale du réseau TuT agglo vous transporte de votre domicile à Tulle (et inversement) 3 fois par semaine sur des jours et horaires fixes, les mercredis et samedis.

### Les 4 étapes du TAD Agglo :

#### 1 / Je choisis mon jour de voyage dans la fiche horaire ci-dessous :

jour de départ	Arrivée Tulle	Départ Tulle
Mercredi	9h	11h30
Mercredi	14h30	17h
Samedi	9h	11h30

#### 2/ Je réserve mon voyage

Je contacte la plateforme de réservation d'Osicars (transporteur mandaté par Tulle'Agglo) au 05 55 21 26 54 du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h.

Attention, dernier délai pour réserver votre trajet : la veille avant 12 heures.

#### 3/ Mon trajet sur mesure

Lors de la réservation, j'indique l'adresse à laquelle je souhaite prendre le bus. L'adresse retour sera la même. J'indique le jour et précise l'heure d'arrivée sur Tulle si j'opte pour le mercredi. Enfin je précise l'arrêt choisi sur Tulle, parmi les 4 propositions ci-dessous :

- Gare SNCF
- Place Brigouleix
- Place Schorndorf
- Préfecture

#### 4/Je me laisse transporter

A l'heure convenue avec Osicars, le conducteur du véhicule TAD agglo vient vous chercher à votre domicile.

#### Les tarifs

Les billets sont en vente à bord des bus TAD agglo. 1 trajet TAD agglo = un aller ou un retour = 2 tickets Ticket à l'unité : 1 € ou Carnet de 10 tickets : 8 € sans date limite d'utilisation. Les tickets sont valables sur l'ensemble du réseau TUT agglo et permettent ainsi de prendre des correspondances avec les lignes urbaines (navette, 1 et 2) du réseau TUT agglo. Une fois oblitérés, les tickets sont valables 1 heure.

**Vous pouvez retrouver toutes ces informations à partir du lien suivant :**

**<http://www.agglo-tulle.fr/vie-pratique/mobilite/transports/transports-tut-agglo/tad-agglo>**



## Piste d'enduro



Grâce à une collaboration des chandarers et des services techniques municipaux, une piste d'enduro VTT, baptisée **L'Espinassou du Belvédère**, a vu le jour dans les terrains en contrebas du belvédère.

Cette piste permet de rejoindre la Corrèze et offre un dénivelé de 200 mètres sur 1,100 Km de distance.

Des conventions ont été signées entre les Chandarers et les propriétaires. Le règlement sera affiché en haut et en bas de la piste.

Après le bikepark, elle agrandit les offres ludiques à un sport qui a le vent en poupe ! À vos vélos !



**Contrôle technique de vélos**  
**Naves** – place de l'église  
 Samedi 5 juin 2021  
 de 14h à 17h

**Gratuit et sans inscription**

- vérification des vélos
- petites réparations
- pose d'équipements de sécurité








**Samedi 5 juin**  
**Contrôle technique de vélo**  
 Place de l'église de 14h à 17h  
 Gratuit et sans inscription



## Parcours santé



Grâce à l'efficacité des services techniques, les agrès d'un parcours santé ont été installés, complétant le bikepark dans le site de l'ancienne zone de l'étang. Cet espace, en l'honneur de notre ami disparu et qui avait œuvré à l'élaboration de ce projet portera le nom de Laurent Lenoir.



### De l'escrime à Naves

Pour permettre au Cercle d'Es-crime de Tulle de continuer à s'entraîner, la commune de Naves met à disposition la cour située derrière la salle des Saint-Martial. Les escrimeurs viennent 2 fois par semaine, les mercredis après-midi et samedis matin.

Avis aux amateurs. Rens : <http://club.quomodo.com/tullescrime/>  
Tel : 06 37 16 44 32



## Tribune de la majorité

Cadeaux-surprises et leçons de gestion !

En d'autres temps, certains géraient une commune comme une entreprise ... Enfin le croyaient-ils ! Qui a déjà vu :

- Une entreprise qui émet des factures, mais qui ne vérifie pas leurs règlements. 376 lignes de créances depuis 2014 et au total 65 000 € d'impayés (loyers, cantine, garderie, eau ...), SURPRISE !
- Une entreprise qui n'assume pas les frais engagés : 92 000 € de travaux d'adduction d'eau en 2018, impayés à ce jour, SURPRISE !
- La commune injecte 381 000 € pour les 16 lots du Roc Bellevue : 157 000 € de terrain, 164 608 € de fouilles (réglés fin 2020) et SURPRISE ... 59 411 € de participation d'équilibre restant à payer sur 2021 et 2022, ainsi que le goudronnage et l'éclairage qui viendront s'ajouter.
- Une entreprise qui signe une convention 15 jours avant le premier tour des municipales pour un marché de fouilles d'un montant de 162 365 € en vue de la construction « éventuelle » d'un musée dont le concours d'architecte date de 2017, avec une 1<sup>ère</sup> estimation à 2,3 millions pour finir à 9 millions, SURPRISE !

## Tribune de l'opposition

Chers Navaroises et Navarois,  
De l'emprunt bancaire à l'empreinte carbone.

Le budget prévisionnel 2021 donne le ton avec un recours à l'endettement programmé pour près de 400 000 €, une hausse de la taxe foncière sur le bâti de 1 % et des dépenses de fonctionnement en augmentation de 8 %. Le projet de restructuration de la salle polyvalente, issu de notre programme demeure encore très flou avec notamment des incertitudes sur le coût total et le peu de subventionnement prévu. Quant au programme de rénovation de l'école, celui-ci reste toujours à définir. La majorité dispose pour ce budget 2021 de recettes issues de la précédente mandature à hauteur de 225 000 € (reliquats de subventions et reversement de TVA) : elle hérite donc d'une commune en bonne santé financière mais pour encore combien de temps ?

Le photovoltaïque nous est présenté comme une énergie d'avenir. Rien n'est moins sûr ! C'est une énergie intermit-

Malgré cette 1<sup>ère</sup> ardoise à régler, il faut réinvestir dans l'outil de travail :

- Acheter du matériel pour les services techniques (le plus récent parti au Puy des Fourches et celui restant date des années 2000),
- Équiper la mairie et les salles en wifi et les agents en matériel informatique : il faut bien vivre au 21<sup>ème</sup> siècle !

Voilà notre héritage, à ce jour, sans compter les leçons de gestion !

Le groupe majoritaire voit à long terme. C'est pourquoi nous avons décidé de nous investir, de construire un projet vertueux pour notre qualité de vie et celle des générations futures. Nous continuerons à le faire avec détermination dans un monde qui change, en respectant nos promesses de campagne par notre engagement résolu et participatif dans la transition écologique.

Vous pouvez compter sur notre engagement,  
L'équipe majoritaire

tente et non pilotable, destructrice d'emploi, qui nécessite plus d'investissement et d'argent public, plus de matière première et qui entraîne plus d'émission de gaz à effet de serre. En effet le panneau photovoltaïque chinois produit à peine plus l'énergie nécessaire à sa propre fabrication ! Est-ce vraiment un investissement responsable ? Alors que l'envolée des gaz à effet de serre entraîne des conséquences écologiques désastreuses et irrémédiables : la montée des océans, l'augmentation des phénomènes climatiques de plus en plus violents, la destruction des biotopes et surtout une insécurité alimentaire couplée au problème d'accès à l'eau (cf. rapports du GIEC).

Ces choix nous engagent et engagent les générations futures. Plutôt que des projets dogmatiques, choisissons des investissements plus respectueux de l'environnement en s'appuyant sur les atouts de notre territoire.

Vos élus de Naves Durablement, toujours disponibles sur rendez-vous.

### Naissances

- Tiago MARTINS, le 9 février
- Clarisse, Salomé MARCOU, le 16 février
- Swann HELLO DANISZEWSKI, le 20 mars
- Malo PASSERIEUX, le 29 mars

Félicitations !

### Mariage

Pierre Marc ESTERLE et Emilie PEYRUSSE, le 24 avril 2021

Tous nos voeux de bonheur !

### Décès

- Paulette, Jeanine MANTE veuve LISSAC, le 16 janvier
- Bernard, Vincent, Fernand BLANC, le 15 février
- Jeanine, Raymonde GLON veuve JAUCENT, le 24 février

- Marie Antoinette SOURIE veuve VERGNE, le 2 mars
- Janine, Marcelle, Léonie ESTRADÉ veuve MADEL-MONT, le 6 mars
- Jean-Pierre LAPEYRE, le 13 mars
- Germain, Jean, Louis CUEILLE le 13 mars
- Paul, René DOMINATI, le 17 mars
- Bernadette, Marie-Thérèse MONZAC épouse DESHORS,

le 19 mars

- Bernard, Jean RALITE, le 20 mars
- Marcel VERDIER, le 31 mars
- René, Adrien CHASTAING, le 17 avril
- Pierre, Marcel THOMAS, le 26 avril

Toutes nos condoléances et notre soutien en ces moments difficiles .



# Ateliers numériques

Salle des Saint-Martial à Naves

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Naves vous propose des ateliers numériques en partenariat avec les Bains Douches Numériques de Tulle.

Deux niveaux d'ateliers sont disponibles :

\*Veuillez cocher l'atelier souhaité



## Découverte de l'ordinateur

Prendre en main l'ordinateur, apprendre à naviguer sur internet et découvrir les mails



## Approfondissement

Apprendre à mieux gérer vos photos, vos sauvegardes, sécuriser vos accès en ligne et communiquer facilement avec famille et amis

Pour les ateliers, du matériel sera mis à votre disposition

6 dates sont d'ores et déjà prévues :

2021

21 mai (10h-12h)  
28 mai (10h-12h)  
04 juin (10h-12h)



2021

11 juin (10h-12h)  
18 juin (10h-12h)  
25 juin (10h-12h)

Nom, Prénom : ..... Téléphone : .....

Places limitées à **6** personnes par atelier.

Atelier de 2h au tarif de 5€ par participant.

Merci de retourner ce bulletin à la mairie de Naves. Vous serez recontacté pour participer à l'atelier souhaité dès qu'un groupe sera constitué. **INSCRIPTION OBLIGATOIRE.**

Les Bains Douches Numériques de Tulle sont un espace de médiation numérique situé Place Martial Brigouleix à Tulle. En dehors des ateliers, ils peuvent vous accueillir du lundi au vendredi pour vous aider à mieux utiliser vos appareils électroniques et dans vos démarches en ligne. Tél. : 07.64.52.57.90

Mairie de Naves – 1 rue de l'Hôtel de Ville – 19460 Naves - Tél. : 05.55.26.60.16

Mail : mairiedenaves@gmail.com